

La feuille de vigne



L'actualité de Ludon-Médoc
www.ludonmedoc.fr

Janvier 2022



LUDON-MÉDOC S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

**3 LES COLLÉGIENS
LUDONNAIS VERS LE
PIAN-MÉDOC**
Cadre de vie et respect de
l'environnement

**5 "NON AUX
MOUSTIQUES TIGRES"**
Le projet qui a remporté le
plus de votes

**11 LES NOUVELLES
CHRONIQUES
LUDONNAISES**
Volet 2

CAHIER
DÉTACHABLE



Le mot du maire

Chères Ludonnaises, chers Ludonnais,

L'année qui s'achève a vu un retour à une certaine normalité mais la vigilance collective demeure nécessaire. La vie municipale et associative a repris son cours malgré les stigmates de la crise bien présents et qui marqueront encore longtemps notre société.

Des secteurs entiers se retrouvent en pénurie de main d'œuvre et obligés de repenser leur fonctionnement. On peut également convenir, aujourd'hui, que le monde du travail ne sera plus jamais le même après la COVID-19. Les mesures de confinement ont généré une explosion du télétravail et du commerce électronique, à tel point qu'un retour en arrière paraît très improbable.

Parallèlement, et ce, malgré un optimisme raisonnable sur la reprise économique, de nombreuses familles ont subi de plein fouet et parfois

tragiquement cette période. Il importe plus que jamais que la solidarité nationale soit forte et s'exprime alors que les tentations de diviser se multiplient ici et là.

Durant ces derniers mois nous avons poursuivi, avec l'ensemble de l'équipe municipale, la réalisation des projets annoncés. Le parvis d'accès à l'école élémentaire a été embelli et sécurisé, un city stade a enfin vu le jour dans la zone du grand communal. La restructuration de la rue du Bois des Roses sera bientôt suivie de celle de la rue du Grand Verger et nous continuerons les aménagements de sécurité tels que ceux créés sur l'avenue de Canteloup et la rue Pougé de Beau.

J'en profite pour m'arrêter un instant sur la circulation et particulièrement les incivilités, un fléau qui marque notre quotidien parfois jusqu'à l'exaspération bien compréhensible. La première des solutions est le CIVISME et la responsabilisation de chacun.

Malheureusement cela ne suffit pas et nous travaillons de concert avec la Gendarmerie et la Police Communautaire auxquelles, j'ai demandé une multiplication des contrôles et donné des consignes strictes de tolérance zéro.

2022 verra aussi nos collégiens prendre le chemin du collège du Pian-Médoc, un établissement neuf qui

propose un cadre de vie et de travail remarquable. Un effectif diminué du tiers, par rapport au collège de Parempuyre, et des aménagements pédagogiques performants seront propices à l'épanouissement de nos jeunes et à leur avenir.

Ce qui fait notre force c'est justement de regarder positivement vers cet avenir, notre avenir que nous devons construire ensemble et pour tous. Au quotidien, avec l'équipe municipale, nous allons continuer de travailler dans ce but, avec vous pour vous apporter le meilleur.

Je formule pour notre pays, pour notre commune, pour chacun et chacune d'entre vous les vœux les plus sincères pour l'année 2022. Qu'elle vous apporte l'accomplissement de vos souhaits les plus chers.

Belle et heureuse année à toutes et tous !

Philippe Ducamp



Sommaire

Vie municipale

3

Solidarités

12

Voirie et mobilité

6

Vie Ludonnaise

13

Éducation

7

Vie associative, culturelle et sportive

14

Urbanisme, environnement et cadre de vie

8

Expression des groupes du conseil municipal

18

Bâtiments, réseaux & patrimoine

10

État civil

19

Finances

11

Agenda - Informations pratiques

20

Les collégiens ludonnais vers le Pian-Médoc

Cadre de vie et respect de l'environnement

Le nouveau collège du Pian-Médoc ouvrira à la rentrée 2022. Il accueillera à cette date les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes} de Ludon-Médoc suite à la refonte de la carte scolaire. Les 3^{èmes} effectueront leur dernière année au collège de Pampuyre.

L'établissement, d'une capacité de 700 places, privilégie dans sa conception le cadre de vie et le respect de l'environnement.

Il mettra à disposition des élèves des équipements pédagogiques adaptés et modernes. Des visites du chantier à l'attention des futurs usagers et des familles ont été organisées en novembre et décembre pour faire

découvrir le site.

Les circuits de transport, gérés par la région Nouvelle-Aquitaine, seront adaptés à ce nouveau découpage. Les inscriptions se feront en fin d'année scolaire et les horaires des circuits seront connus à ce moment-là.

A signaler que la déviation du Taillan-Médoc toute proche sera ouverte à la circulation à la même époque facilitant l'accès à tout le quadrant nord-ouest de la métropole. Les informations seront diffusées au fur et à mesure par l'école et le collège ainsi que sur les canaux de communication habituels (FB et site internet).

Capacité de
700 places



Une commémoration digne des combattants Cérémonie du 11 novembre

Depuis deux ans, il était impossible en raison de la crise sanitaire d'organiser dignement l'hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la nation.

Cette année nous avons retrouvé, en partie, une organisation presque identique à celles des années avant crise. En effet, nombreux étaient les Ludonnais, petits et grands, conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, des porte-drapeaux, des gendarmes, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers et les membres de la réserve communale de sécurité civile dont c'était la première sortie

officielle.

Au cours de la cérémonie, organisée en partenariat avec la section locale de l'UNC, le général Jean Paul Soubret a remis à notre maire Philippe Ducamp, la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure, agrafe "Réserve citoyenne", échelon bronze.

Vivement le 8 mai, afin de pouvoir présenter, nous l'espérons, une cérémonie complète avec exposition et moment de convivialité réunissant l'ensemble des forces vives de notre commune.



École de musique L'école a pu rouvrir ses portes

L'école municipale de musique de Ludon-Médoc a eu l'immense joie de rouvrir ses portes au mois de septembre. En effet, l'année scolaire 2020 /2021 a été très tourmentée, marquée par une organisation très investie de toute l'équipe pour pallier aux confinements différents : visio, vidéo, cours par groupe

sur Whatsapp, etc. Nous avons eu le plaisir de conclure l'année par un petit concert en plein air qui a remis un peu de bonheur dans tous les cœurs. Nous redémarrons 2021/2022 avec un effectif en hausse (plus de 160 inscrits), ce qui est formidable après cette période difficile. Le concert de Noël s'est tenu

le 11 décembre avec les deux chorales, enfants et adultes, de Yolande Capponi. Des projets sont à venir : concerts de printemps si les contraintes sanitaires nous le permettent. Nous dirons, pour conclure, que nous sommes heureux de refaire vivre l'école et que les idées vont « crescendo » !!!

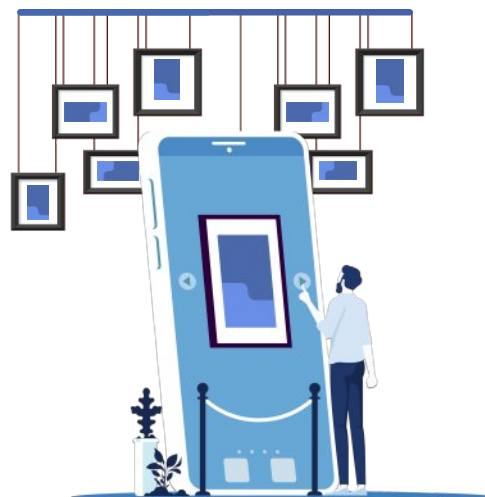


Micro-Folie Mobile Margaux Médoc Tourisme Musée numérique - 1^{er} dispositif mobile en Gironde

Coordonnée par la Cité de la Villette avec le soutien du Ministère de la Culture, une Micro-Folie est un Musée numérique qui présente, en très haute définition, les chefs d'œuvres de 12 grandes institutions culturelles nationales fondatrices. Le Musée numérique s'enrichit chaque année de 3 à 4 nouvelles collections, chacune composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre. Les collections du Musée numérique réunissent des partenaires à l'échelle régionale, nationale et internationale. Une Micro-Folie c'est d'une part, une invitation à découvrir des œuvres au travers d'outils interactifs et innovants et d'autre part c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité. Beaux-arts, architecture, culture scientifique, spectacle vivant... Cette galerie virtuelle incite à la curiosité, s'adresse à tous les publics, et se

décline en un véritable outil d'éducation artistique et culturelle. La Micro-Folie Mobile permet en plus d'apporter les chefs d'œuvres au plus près des habitants d'un territoire. Ce dispositif mobile crée ainsi un espace culturel itinérant, ludique et accessible à tous. La Communauté de Communes Médoc Estuaire avec la création de son Office de Tourisme accueillera, à partir du 7 février 2022, la 1^{ère} Micro-Folie Mobile en Gironde. Prêtée pendant 6 mois par la Cité de la Villette, la Micro-Folie Mobile sera ensuite acquise par la Collectivité. Le soutien de la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine sera sollicité pour favoriser la réussite de ce projet. A destination des communes, l'objectif de la Micro-Folie Margaux Médoc Tourisme est de mettre la culture au cœur du développement du territoire, en mode mobilité le temps

de la construction de l'Office de Tourisme. La 1^{ère} tournée de la Micro-Folie Mobile Margaux Médoc Tourisme aura lieu du 7 février au 7 août 2022 et sera sur la commune de Ludon-Médoc durant le mois de Mars en lien avec la semaine de la culture. Elle sera installée à l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal.





Budget Participatif "Pas de moustiques tigres à Ludon"

La première édition du budget participatif lancée par la commune en mars dernier arrive à son terme. En effet, du 1er avril au 15 septembre, 16 projets ont été déposés. La commission de sélection a retenu 8 projets, ceux-ci répondant aux critères d'éligibilité fixés dans le règlement.

Ces 8 projets ont été affichés en mairie et sur le site Internet pour que les Ludonnais élisent leurs projets. Ils ont pu voter en ligne sur le site Internet et en mairie via un formulaire

papier.

Du 16 au 31 octobre, 240 Ludonnais se sont exprimés. Le projet retenu pour cette première édition avec 108 voix est «Pas de moustiques tigres à Ludon». Le porteur du projet a proposé que plus de 400 logements ludonnais puissent être équipés en piège à moustiques.

La commission de sélection des projets s'est réunie le 19 novembre dernier pour échanger sur la mise en œuvre du projet retenu par les citoyens. Une action de sensibilisation sur cette thématique ainsi que la distribution de

ces pièges sera organisée en mars prochain.

Les modalités de distribution lors de cette journée seront les suivantes :

- Inscription sur le site de la mairie (dans la limite du stock disponible)
- Distribution d'un piège par foyer (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Cette première édition a permis une démocratie citoyenne participative active. De nombreux projets ont été déposés permettant aux Ludonnais de s'exprimer.



Nouveau site Internet de la commune : ludonmedoc.fr



ludonmedoc.fr



Depuis le 4 juillet 2021, la commune s'est dotée d'une nouvelle vitrine sur le Web.

Parmi les objectifs le nouveau site Internet, figurait en premier lieu son accessibilité depuis n'importe quel

appareil : ordinateurs fixes et portables, tablettes, smartphones, etc. Il devait également bénéficier de la meilleure ergonomie possible en prenant en compte «l'expérience utilisateurs».

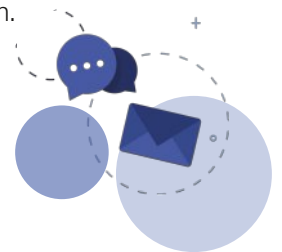
En effet, le site Internet d'une commune comporte énormément d'informations et doit pouvoir diffuser aisément des actualités et des événements. C'est ainsi tout le système d'information qui a été remis à plat avant de concevoir son architecture et ses outils de navigation. L'autonomie des agents en charge des enrichissements et des mises à jour faisait également partie du cahier des charges. Il s'agissait alors de conjuguer performance et facilité d'utilisation au quotidien.

Enfin, rendre le site évolutif, pour répondre à de nouveaux besoins était nécessaire pour s'assurer de pouvoir répondre à des besoins futurs. Comme par exemple, la mise en place d'une

prise de rendez-vous en ligne pour la visite du futur collège du Pian-Médoc. Soulignons enfin que l'ingénierie et le développement de ce nouveau site ont été confiés, après consultations de plusieurs prestataires, à une entreprise ludonnaise, déjà connue pour son sérieux et son engagement auprès de la commune. Autant que possible et avec toute la rigueur requise dans l'étude des propositions, la municipalité privilégie le tissu économique local.

Même le nouveau nom de domaine, ludonmedoc.fr, s'inscrit dans une démarche de facilitation de l'accès à l'information.

Si n'est déjà fait, inscrivez-vous à la newsletter !



Nouvelles entreprises

Orthophoniste :

Agnès JALABERT
4 rue de la Mairie 33290 Ludon-Médoc
07 61 73 91 56
agnesjalabert@yahoo.fr

Electronic Micro soudure Ludonnaise

Laurent LASHERAS
06 46 84 11 23
e.m.s.ludonnaise@gmail.com



Inauguration parvis de l'école

Les jeunes élus de l'ancien CMJ ont clôturé leur mandat par l'inauguration du parvis de l'école élémentaire.

La boîte à livres Une nouvelle boîte à livres devant l'école

Grâce au partenariat avec l'association On Imagine, les élus du Conseil Municipal des Jeunes 2019/2021 ont pu finaliser

le dernier projet de leur mandat et construire la boîte à livres qu'ils avaient choisie. Bravo pour leur engagement.



Le nouveau CMJ



Le 21 octobre dernier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la mairie, avec leurs enseignants pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes. Ont été élus : Lilou, Tim, Maelys, Elie, Zoe, Lana, Arthur, Leo, Eugénie, Lorelai et Leo.

Lors de leur première réunion, Arthur, 10 ans, en classe de CM2 a été élu Maire et Lana son adjointe. La nouvelle équipe est déjà au travail, prête à mener de nouveaux projets.



Programme voirie 2021 Aménagements, entretien, recalibrage et renforcement

La commune a engagé de gros travaux d'investissement sur son réseau routier. Après consultation, la commission d'appel d'offres a retenu la société CMR pour un montant de 850 000 € sur 2 ans pour réaliser la restauration générale du chemin du Bois des Roses et de la route du Grand Verger (2022).

Chemin du Bois des Roses : Création de trottoirs, entrées des riverains en enrobés, traitement des eaux pluviales, élargissement de la chaussée et mise en place de l'éclairage public. Coût des travaux 300 000 €. Renouvellement des enrobés rue de la Taste Coût 30 000 €.

City Stade

La commune développe ses équipements sportifs avec la construction d'un City Stade : un terrain multisports qui permet la pratique du basket, football, handball et volley. Coût 70 000 €. Cet équipement a bénéficié d'une subvention du conseil départemental.

Voie & mobilité



Chemin du Bois des Roses



Rue de la Taste



City Stade

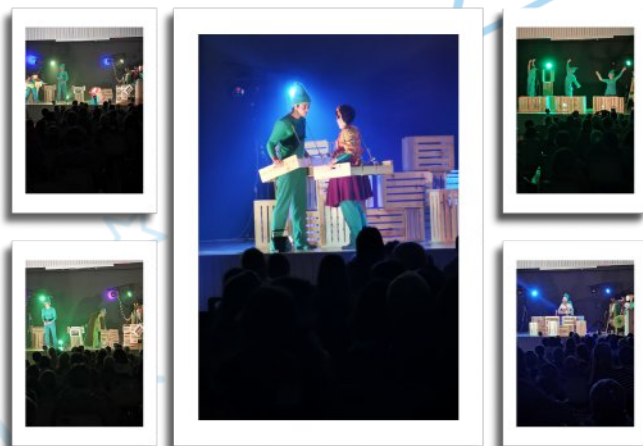
Renouvellement du projet Grand Nord



Face au succès rencontré l'année dernière, onze classes sont à nouveau engagées dans le projet Grand Nord et suivent le parcours de Sebastien Dos Santos Borges. Tout au long de l'année, les élèves vont vivre une aventure polaire inédite qui se terminera au printemps prochain avec la visite de l'explorateur et de ses chiens.

Aménagement de la cour

Le jour de la rentrée, les élèves de l'école élémentaire ont découvert les aménagements de la cour réalisés pendant les vacances d'été. Deux paniers de basket et deux cages de foot ont été installés.



Spectacle de Noël

Le lundi 13 décembre, tous les enfants de la maternelle ont pu profiter du spectacle de Noël proposé par la compagnie "Pois de senteur". Cette représentation a eu lieu au foyer rural, pendant le temps scolaire.

De nouveaux ordinateurs à l'écoles

Pour favoriser le numérique à l'école, deux classes mobiles sont désormais à disposition de l'équipe pédagogique. Chaque enseignant a donc la possibilité d'utiliser les 28 ordinateurs connectés. Ces derniers peuvent être déplacés de classe en classe et suscitent un grand intérêt chez les enfants.

Le retour d'Hanna

Pour la deuxième année consécutive, Hanna, originaire de Seattle intervient à l'école élémentaire aux côtés des enseignants. Les élèves la connaissent bien, chaque semaine, ils pratiquent l'anglais avec elle et découvrent la richesse de sa culture, un véritable atout dans l'apprentissage de la langue.

La maternelle expose ses oeuvres

Le vendredi 28 janvier, les enseignantes de l'école maternelle accueilleront les parents au foyer rural afin de leur présenter les travaux de leurs enfants.

Effectifs

| À l'école maternelle | À l'école élémentaire |
|----------------------|-----------------------|
| 232 élèves | 406 élèves |
| 68 Petite Section | 68 CP |
| 84 Moyenne Section | 87 CE1 |
| 80 Grande Section | 93 CE2 |
| | 71 CM1 |
| | 87 CM2 |



Les enseignants

Bilan des réalisations sur l'année 2021

Le Hameau de Chanteclerc : logements sociaux, bailleur social Clairsienne

La livraison des logements de la 3^{ème} tranche concernant 30 logements sociaux (12 T2 ; 15 T3 et 3T4) s'est effectuée en novembre 2021. Cinq logements ont été réservés pour les Ludonnais.

L'opération Chemin du Roy : logements sociaux, bailleur social Clairsienne

Les travaux de terrassement ont commencé en juillet 2021 pour la préparation du terrain et la réalisation des VRD. Construction de 26 logements, 12 T2 et 14 T3.

L'Ecrin de Lafon : société Pierreval

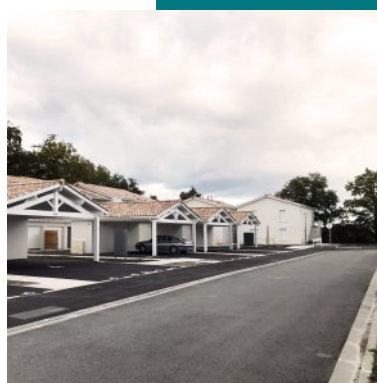
Les travaux d'aménagement et équipements des 19 lots sont en cours de réalisation.

Les Jardins de Paloumey : aménageur Ranchère

Les constructions sur les 14 lots sont en cours d'achèvement.

Le Jardin des Alouettes : aménageur Ranchère : Avenue de l'Europe, 19 lots. Permis d'aménager délivré le 3 août 2021.

Le Château Malescot : logements sociaux Gironde Habitat : logements occupés depuis le mois de juin 2021.



Les divisions foncières et permis de construire en quelques chiffres

Le service urbanisme a traité 6 dossiers de divisions foncières qui représentent 8 lots détachés.

Nous avons également instruit 67 dossiers de demande de permis de construire dont 33 pour la réalisation de maisons individuelles, les autres concernant des aménagements de garages en habitation, des surélévations, des piscines etc.

Dématérialisation des documents d'urbanisme

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique, à l'heure où une grande majorité des services sont accessibles en ligne. Ils s'inscrivent pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

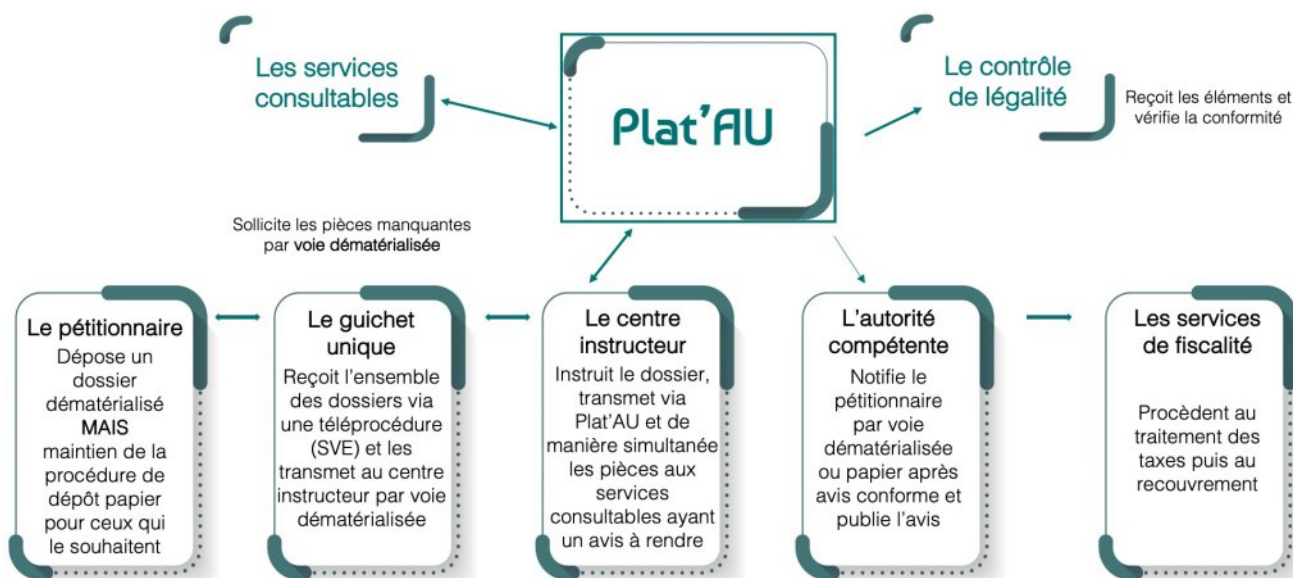
L'État, avec l'ensemble des représentants de l'instruction, a lancé le programme Démat.ADS qui vise à coordonner

l'intégralité des acteurs, préparer les échéances réglementaires du 1er janvier 2022 et mettre en place les dispositifs afin d'obtenir les bénéfices attendus de la dématérialisation.

Au 1er janvier 2022 Toutes les communes devront être en capacité de recevoir des saisines par voie électronique (SVE).

Les communes de plus de 3500 habitants devront disposer d'outils numériques leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée.

Schéma de la dématérialisation



PLAT'AU (Plateforme des Autorisations d'Urbanisme) : plateforme centralisée développée par l'état permettant le partage et la transmission des dossiers dématérialisés. Elle permet aux communes de plus de 3500 habitants de bénéficier d'une connexion unique à l'ensemble de l'écosystème de l'instruction (services consultables de l'état, contrôle de la légalité, statistiques, fiscalité).

L'aménagement urbain continue de se développer sur la commune

Aménagement du parc de la mairie, et de la rue du 8 Mai.
Sécurisation du parking derrière l'école élémentaire.



Nettoyons la nature Gravière de Paloumey

Le centre Leclerc a renouvelé comme chaque année l'opération «nettoyons la nature». Les volontaires ont pu récupérer leurs matériels offerts par ce dernier sur le parking de la gravière de Paloumey le dimanche 26 septembre.

Un conteneur a été rempli au ¾ ainsi que quelques sacs jaunes et des bouteilles en verre. Ce qui permet de constater la réduction des déchets sur le site : moins de verre et moins de papiers par rapport aux années précédentes.

Label APICité 2 abeilles

La commune de Ludon médoc se voit récompensée d'une seconde abeille dans le cadre de sa démarche responsable pour la sauvegarde des pollinisateurs.



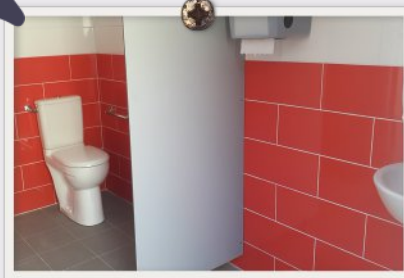
Bâtiments, réseaux et patrimoine

Travaux d'embellissement du patrimoine communal



Salle de sport

Isolation salle de sport côté est et ouest en panneaux polycarbonate alvéolés.



Toilettes publiques

Rénovation toilettes publiques, derrière la Salle Jean Moulin



Bibliothèque
Remplacement menuiseries



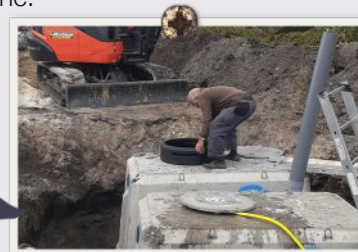
École élémentaire et maternelle

Rénovation école élémentaire Simone Veil classe 12 et 13 et couloir, peinture et panneaux led.

Rénovation classe 6 et toilettes, peinture, sol et panneaux led.

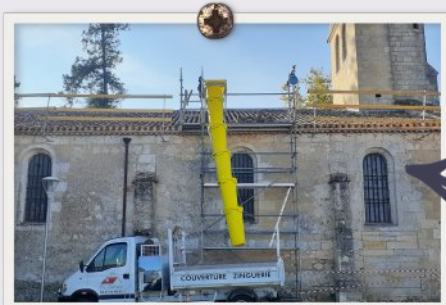
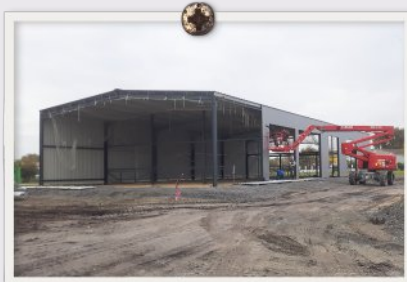
Récupération des eaux pluviales

Mise en place de 2 cuves de 7500 l afin de récupérer les eaux pluviales du hangar municipal afin d'arroser les plantations de la commune.



Hangar municipal

Construction d'un hangar, stationnement matériel et véhicule



Toiture de l'église

Démoussage et remaniement toiture église Saint Martin



Ball trap

Rénovation bâtiment ball trap suite à l'incendie

Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises



CONSEIL MUNICIPAL DE 1977

De gauche à droite : Arnaiz, Gilbaud, Montel, Ancion, Bachelot, Hebrard, Guinard, Parenteau, Forter, Saigne, Dedieu, Thuillier, Ramos, Carcaly, Barbe, Sureau, Sales

Ludon 1974 - 1983 le grand bond en avant

FIN DE REGNE

Le 29 octobre 1974 André Hertig, maire sans interruption de Ludon depuis 1944, décède brutalement lors d'une réunion professionnelle à Paris. Le choc est énorme au village, car rien ne laissait penser que le maire disparaîtrait à seulement 69 ans.

Un Conseil Municipal extraordinaire est réuni le 2 novembre 1974 sous la présidence de René Criq 1er adjoint, élu depuis 1953.

Le conseil décide :

- un jour de deuil communal, le jour des obsèques avec la mise en berne des drapeaux et la fermeture des commerces et des services publics ;
- l'installation d'une chapelle ardente

au foyer rural, de l'arrivée de la dépouille jusqu'au jour des obsèques ;

- l'annulation de la foire de la Saint-Martin prévue les 9, 10 et 11 novembre.

Le secrétaire de mairie est chargé de prendre l'attache de la Préfecture pour le protocole à observer.

Le Conseil n'étant plus complet, il n'est pas possible d'élire immédiatement le nouveau maire. Une élection partielle est organisée le 15 décembre 1974 afin de compléter l'assemblée communale. Deux candidats se présentent pour occuper le siège du défunt maire au Conseil.

Odette Ancion est élue en obtenant

425 voix (65,48 %) et Henri Garcia son adversaire du jour, soutenu par les conseillers municipaux, cumule 224 suffrages (34,52 %). Il est à noter le civisme des Ludonnais, 65% de participation pour une élection partielle. Sur 1045 inscrits, 680 ont voté et 649 se sont exprimés.

Après cette élection, le Conseil est composé de 5 UDR (Union des Démocrates pour la République, Gaullistes), dont le futur maire, 6 RI (Républicains Indépendants, Giscardiens), les autres conseillers n'ayant déclaré aucune appartenance politique.

Le 21 décembre 1974, le nouveau Conseil est installé. René Criq, absent car malade, est élu maire par 15 voix contre 2 à Albert Labatut.

Pour le poste de 1er Adjoint deux tours de scrutin sont nécessaires. Au premier tour Paul Belot obtient 8 voix, Albert Labatut 7 voix, Etienne Seguin et Pierre Dillaire 1 voix chacun.

Au second tour Paul Belot est élu avec 10 voix, Albert Labatut obtient 5 voix et Etienne Seguin et Claude Ramos 1 voix chacun. Pour l'élection du 2ème adjoint, Gabriel Guy est élu en obtenant 9 voix devant Albert Labatut 4 voix, Claude Ramos 3 voix et Pierre Dillaire 1 voix.

Sans en connaître les raisons, les votes démontrent des désaccords entre conseillers d'une même liste, Albert Labatut se présentant systématiquement contre le Maire et les adjoints, alors qu'ils ont été élus ensemble. Les conseillers gèreront les affaires courantes durant les 3 ans d'activité de ce Conseil, qui termine le mandat qui a débuté en 1971.



Conseil Municipal du 09 mars

1975 : les conseillers décident la démolition du lavoir de Paloumey et la mise en place d'une restauration scolaire.

Conseil Municipal du 15

décembre 1975 : les membres du Conseil acceptent le projet d'armoirie établi par Yan de Siber artiste peintre. La commune règlera

la somme de 1350 Francs

Le château représente Agassac et le canon Cantemerle qui étaient les deux seigneuries se partageant le territoire de notre commune. La vigne et le bovin évoquent les deux principales activités agricoles et la fleur de lys le supposé passage à Ludon du roi Louis XIV lors d'une chasse.

Conseil Municipal du 19 juillet 1975 : une procédure d'expulsion est engagée contre l'immeuble COINDRE situé à l'angle de la rue Bacalan et Pasteur. M Seguin demande qu'un arrêté de fermeture de l'établissement soit pris.

Suite à réclamation des usagers, le tarif des douches municipales passe de 5 à 4 francs. Sur proposition de Mme Ancion le Conseil procède à la dénomination de deux voies qui désormais s'appelleront : rue du Maréchal Leclerc et Avenue de Canteloup.

Conseil Municipal du 20 mars 1976 : lettre pétition des habitants du quartier de Lataste qui demandent que la rue du Mal Leclerc soit débaptisée. Le Conseil refuse de donner une suite favorable à cette demande. Le Conseil est saisi des problèmes posés par les parents aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école. Madame Ancion demande d'intervenir auprès de l'Inspecteur d'Académie afin que les groupes scolaires soient dotés d'un Directeur et non d'une Directrice.

LE DEBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

Les élections de 1977 arrivent dans un contexte national qui aura des conséquences à l'échelon local. Malgré la défaite de François Mitterrand, candidat unique de la gauche en 1974 face à Valéry Giscard d'Estaing, l'Union

de la Gauche a le vent en poupe.

Les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 seront une étape importante dans l'accession de la gauche au pouvoir. Pourtant elles vont contribuer, dans un premier temps, à aviver les tensions entre le PS et le PC. L'union de la gauche sera rompue et la droite conservera le pouvoir lors des élections législatives de 1978.

Mais au printemps 1977, la mode est à la constitution de listes communes pour les municipales. Ludon n'échappe pas à la règle avec un PS dont la section a été créée par Joseph Forter en 1975 et un PC bien implanté sur la commune.

En face, le maire sortant René Criq a été évincé sans ménagement et la liste est menée par René Guy. Elle est marquée à droite et représente, en majorité, le monde agricole. Une troisième liste sollicite les suffrages. Incomplète elle ne comprend que deux personnes : le président et le secrétaire de l'USL football. Son programme se résume à la défense des intérêts du sport et des loisirs.

UNE CAMPAGNE MUSCLÉE

La bataille est rude. D'un côté les sortants se présentant comme des enfants de Ludon connus et reconnus alors que leurs adversaires sont de nouveaux résidents, peu au fait des affaires communales et appuyés par des appareils politiques. Ils promettent beaucoup sans dévoiler le financement de leurs promesses. Ils sont supposés être d'un camp, la gauche, connu pour ses dépenses excessives (tract de liste de la municipalité sortante).

En face, la liste de gauche n'est pas tendre à l'égard des sortants. Ils sont accusés de représenter des intérêts particuliers, d'avoir vidé les caisses de la commune, d'utiliser des pratiques peu démocratiques et de s'accrocher au pouvoir sans véritable programme (tract de la liste d'union de la gauche).

Ce qui est certain, c'est que les sortants n'ont pas vu les changements qui s'opèrent dans la population. Ludon, à cette époque, commence à s'urbaniser. Elle est à l'orée de la seconde couronne de l'agglomération bordelaise qui est en train de se constituer. Les terrains sont peu chers et à proximité de la CUB aujourd'hui BORDEAUX METROPOLE, sans en subir la fiscalité. De nombreux agriculteurs trouvent là une manne complémentaire à leur activité principale quand ce n'est pas un moyen d'assurer leurs vieux jours lorsque les héritiers ne reprennent pas le flambeau. En 1977, Ludon n'est donc plus le bourg rural médocain abritant une population tournée vers l'agriculture, mais un village où de jeunes familles urbaines constituent désormais la majorité des habitants de la commune.

C'est ainsi, qu'à l'issue du premier tour la liste d'union de la gauche arrive largement en tête. Joseph Forter, de justesse, et Guy Guinard, plus facilement, sont élus. Au second tour la liste de la municipalité sortante qui a changé de leader entre les deux tours, n'obtient que 2 élus, Guy Bachelot et Denis Ramos. Odette Ancion candidate indépendante est élue et la liste d'union de la gauche obtient 14 élus, 11 PS ou sympathisants et 3 PC ou sympathisants.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 1977

1^{er} tour : inscrits : 1189 votants : 992 (83.43%) exprimés : 957
 2^{ème} tour : inscrits : 1189 votants : 985 exprimés : 944

Liste d'union de la gauche (PS/PC)

| Candidats | 1 ^{er} T | % | Position | 2 ^{ème} T | % | Position |
|---------------------------|-------------------|----|----------|--------------------|------|----------|
| Joseph FORTER PS | 479 | 50 | ELU | //// | //// | //// |
| Alain BARBE PS | 394 | 41 | | 403 | 43 | ELU |
| Marie Claude CARCALY PS | 398 | 42 | | 418 | 44 | ELU |
| Francis DEDIEU PS | 443 | 46 | | 488 | 52 | ELU |
| Guy GUINARD PS | 518 | 54 | ELU | //// | //// | //// |
| Amédée MONTEL PS | 405 | 42 | | 440 | 47 | ELU |
| Alain PARENTEAU PS | 457 | 48 | | 479 | 51 | ELU |
| Jean Marie SAIGNE PS | 417 | 44 | | 451 | 48 | ELU |
| Jean Claude SALLE PS | 457 | 48 | | 488 | 52 | ELU |
| Robert SUREAU PS | 455 | 48 | | 457 | 48 | ELU |
| Roland HEBRARD PS | 0 | 0 | | 454 | 48 | ELU |
| Serge THULLIER PC | 425 | 44 | | 440 | 47 | ELU |
| Max BAUDRY | 349 | 36 | | 378 | 40 | N/ELU |
| Etienne GUILBAUD PC | 397 | 41 | | 441 | 42 | ELU |
| Robert JUSTE PC | 331 | 35 | | 369 | 39 | N/ELU |
| Christian VAN BENTENEN PC | 296 | 31 | | | | N/ELU |
| Bernard LASSOS PC | 294 | 31 | | | | N/ELU |
| Etienne ARNAIZ PC | 0 | 0 | | 394 | 42 | ELU |
| Georges GIRAUD PC | 329 | 34 | | 350 | 37 | N/ELU |

Liste union et défense des intérêts communaux (municipalité sortante)

| Candidat | 1 ^{er} T | % | Position | 2 ^{ème} T | % | Position |
|----------------------|-------------------|----|----------|--------------------|----|----------|
| René GUY | 358 | 37 | | | | N/ELU |
| Paul BELOT | 405 | 42 | | 339 | 36 | N/ELU |
| Guy BACHELOT | 317 | 33 | | 399 | 42 | ELU |
| Pierre DILLAIRE | 355 | 37 | | | | N/ELU |
| Christian DULOU | 374 | 39 | | 320 | 34 | N/ELU |
| Jacques ELIAS | 413 | 43 | | 382 | 40 | N/ELU |
| Francis GALLI | 319 | 33 | | 291 | 31 | N/ELU |
| Francis GUILLAUME | 372 | 39 | | 373 | 40 | N/ELU |
| Francis JEANTET | 339 | 35 | | 309 | 33 | N/ELU |
| Michel LABATUT | 382 | 40 | | 325 | 34 | N/ELU |
| Bernard MOREL | 305 | 32 | | 300 | 32 | N/ELU |
| Jean Marie PINEAU | 352 | 37 | | 341 | 36 | N/ELU |
| Denis RAMOS | 391 | 41 | | 398 | 42 | ELU |
| Paulette RANTIER | 347 | 36 | | 312 | 33 | N/ELU |
| Jean Pierre TAILLADE | 337 | 35 | | 301 | 32 | N/ELU |
| André THURET | 373 | 39 | | 347 | 37 | N/ELU |
| Maxime VIGNAUD | 309 | 32 | | 310 | 33 | N/ELU |
| Max BAUDRY | | | | 378 | 40 | N/ELU |

Liste pour le développement du sport et des loisirs

| Candidat | 1er T | % | Position | 2ème T | % | Position |
|--------------------|-------|----|----------|--------|----|----------|
| Serge LALLEMAGNE | 190 | 20 | | 104 | 11 | N/ELU |
| Jean Louis METAYET | 187 | 20 | | 108 | 11 | N/ELU |

Candidate indépendante

| Candidat | 1er T | % | Position | 2ème T | % | Position |
|---------------|-------|----|----------|--------|----|----------|
| Odette ANCION | 425 | 44 | | 419 | 44 | ELUE |

Elie DESPIERRE qui n'avait pas fait acte de candidature obtient 47 voix.

Le nouveau Conseil est installé le 27 mars 1977. La séance est présidée par le maire sortant René Criq qui, d'après les témoignages recueillis, aurait fait discrètement campagne, en particulier auprès des personnes âgées, pour la liste de celui qui va lui succéder.

Après la lecture du résultat des élections et l'installation du nouveau Conseil le maire sortant, non élu lors du dernier scrutin se retire. La doyenne de l'assemblée, Odette Ancion, prend la présidence et procède à l'organisation du vote pour l'élection du Maire.

Il y a 17 votants, Joseph FORTER recueille 16 voix et devient le nouveau maire de la commune. Guy Guinard (PS) et Serge Thuillier (PC) sont élus avec le même score, premier et deuxième adjoint. Le Conseil procède ensuite aux nominations dans les divers syndicats intercommunaux et à la constitution des commissions municipales.

Pour celles des finances c'est un des deux élus de l'opposition, Denis Ramos qui en est le rapporteur et chaque commission est doublée d'une commission réunissant élus et citoyens. Un troisième adjoint, Jean Claude Sales (PS) sera élu le 7 mai 1977.

LE DEBUT D'UN BAIL DE QUARANTE ANS

Au moment de ceindre pour la première fois l'écharpe tricolore Joseph Forter se doute-t-il que quarante ans plus tard, quand on consultera le tableau des maires de la commune il détiendra le record de longévité devant celui auquel il a quasiment succédé ?

En effet André Hertig a été élu sans interruption de 1944 jusqu'à son décès en 1974. Après un bref intérim du premier adjoint René Criq, maire de 1974 à 1977, Joseph Forter s'installe à la mairie en 1977 et demeurera maire jusqu'en 2014. Il établit un record avec 37 années comme maire et restera jusqu'en 2017 conseiller municipal et vice-président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Il totalise donc 40 ans de mandat électif au service de sa commune et de ses concitoyens.

Enfant d'une famille modeste, son père est ouvrier agricole chez le Comte de Saint Exupery et possède quelques pieds de vignes, que le jeune Joseph l'aide à cultiver. Ses rares temps libres sont consacrés à sa passion, le rugby.

La terre languedocienne, il est né à Salles d'Aude, est dure à travailler souvent sous un soleil de plomb qui

ravit les estivants mais use ceux qui triment dessus. Il faut être solide et dans la famille Forter, on l'est. Alors qu'habituellement les enfants de sa catégorie sociale terminaient leur scolarité par le certificat d'études à la fin de l'enseignement primaire, il passe et obtient brillamment son BEPC, ancêtre du Brevet des collèges à une époque où il avait une valeur plus importante qu'aujourd'hui.

Comme beaucoup de jeunes de son temps et de son milieu la promotion sociale passe par la fonction publique. Dans son cas, ce sera les PTT où il rencontrera Annie, son épouse. Les hasards des mutations les conduiront à Bordeaux à mi-chemin de la Vendée, chère à Annie, et de l'Aude.

L'administration, surtout à cette époque, c'est également la matrice de ceux qui ont une conscience politique. Pour Joseph ce sera le syndicalisme à la puissante fédération des PTT FO et la rencontre avec Marcel Join, postier comme lui, militant syndicaliste et politique, député de la Gironde, conseiller régional d'Aquitaine et 1er adjoint au Maire de Talence, qui sera son premier mentor politique. Un autre socialiste comptera, il s'agit de Bernard Garandeau, 1er adjoint au maire de Mérignac et Vice-Président du Conseil Général. Ce grand professionnel de l'aviation, sa passion, fut Directeur Adjoint de l'aéroport. Il possédait une résidence secondaire à Ludon et aidera Joseph Forter à créer la section socialiste et à constituer la liste lors de la première élection de 1977.

C'est cet homme, militant socialiste de la section d'entreprise des PTT, qui arrive à Ludon en 1972. Il achète une maison qu'il va agrandir et rénover. Au sein de la commune c'est l'engagement auprès des parents d'élèves. Il a été le cofondateur de la première association où il fera la connaissance de son futur 1er adjoint Guy Guinard.

LES PREMIERES DECISIONS

Les conseils des 7 mai et 30 juin 1977 seront consacrés, outre l'élection d'un troisième adjoint, aux premières décisions du nouveau conseil.

7 panneaux d'affichages seront installés dans la commune et le journal municipal sera trimestriel. Son coût est estimé à 2500 Francs et les associations communales participeraient à hauteur de 50%. Le maire et le premier adjoint ne sont pas favorables à cette participation.

Lecture est faite de l'arrêté préfectoral désignant les membres du Bureau d'Aide Sociale (BAS), aujourd'hui Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le rapporteur de la commission informe le Conseil des nombreux travaux nécessaires au stade.

Le Conseil décide de mettre en place la TLE (Taxe Locale d'Équipement) et la taxe sur l'électricité.

Il est également débattu de la restauration scolaire et de la surveillance des enfants hors temps scolaires. De la rentabilité des douches municipales dont le déficit est de 1570 Francs et qui verront leurs horaires revus à la baisse le samedi après-midi.

Les relations entre la mairie et le club du 3ème âge sont évoquées ainsi que le projet de création d'un club de pétanque

Un projet d'école maternelle à la place de l'ancien groupe scolaire fille est présenté.

L'UNION EST UN COMBAT

Le Conseil Municipal du 23 septembre 1977 commence à 20h30 et la séance sera levée à 1 heure du matin !!!!! C'est le début de l'affrontement, pas toujours à fleuret moucheté, des alliés PS-PC. Comme si le désaccord, qui se dessine au niveau national avec la rupture du programme commun avait des répercussions jusque dans le Médoc.

LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS

C'est d'abord le 2ème adjoint PC Serge Thuillier qui demande que les comptes rendus des Conseils soient plus complets, c'est ensuite Etienne Arnaiz (PC) qui prend le relais en demandant que le PV soit signé par les conseillers présents à la fin du Conseil.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANCIENNE ÉQUIPE

Le compte administratif présenté par Denis Ramos, rapporteur de la commission, laisse apparaître un excédent de 373 738, 88 Francs.

Serge Thuillier demande une suspension de séance et se retire avec Etienne Arnaiz et Etienne Guilbaud.

D'après des témoignages recueillis, il semblerait que les autres membres de la cellule PC Marcel Cachin de Ludon qui assistaient aux Conseils dans le public participaient à la prise de décision. Nous verrons que les suspensions de séance à la demande du PC seront assez nombreuses durant le mandat.

Au retour, à la surprise générale, les communistes annoncent qu'ils ne signeront pas le compte administratif n'ayant pas participé à la gestion de la commune sur cet exercice, qui est de la responsabilité de l'ancienne municipalité.

Les élus socialistes ne signeront pas également le compte administratif qui ne sera approuvé que par les trois élus de l'ancien Conseil : Odette Ancion, Guy Bachelot et Denis Ramos. Quatre conseillers votent contre et neuf s'abstiennent.

Le budget supplémentaire pour l'année 1977 présenté par M. le Maire connaît lui un sort plus favorable puisqu'il est adopté à l'unanimité.

La trêve est de courte durée, Serge Thuillier reproche au Maire de ne pas avoir diffusé la lettre de l'association

départementale des élus républicains (PC). Réponse cinglante du Maire qui regrette de ne jamais voir son 2ème adjoint à la Mairie car cette tâche de diffusion aurait pu lui être confiée.

Si l'implantation de deux arrêts de bus et les travaux dans les groupes scolaires ne soulèvent pas d'opposition, Serge Thuillier auquel se joint Etienne Arnaiz, demande au Conseil de prendre position contre la politique d'austérité du gouvernement et le plan Barre (nom du Premier Ministre de l'époque).

M. le Maire et son premier adjoint répliquent assez vivement d'après le compte rendu, que les élus municipaux sont chargés de gérer la commune et non d'appliquer les consignes des partis politiques. Nous verrons par la suite que cette règle, non écrite, ne sera pas toujours respectée. Mais en l'occurrence les élus socialistes ne désiraient pas approuver une campagne nationale menée par leurs « alliés » communistes.

C'est ensuite une motion de la cellule du PC de Ludon qui demande à M. le Maire quelle suite il compte donner au questionnaire adressé par le Premier Ministre à tous les Maires.

Ce dernier répond qu'il attend le congrès annuel des Maires qui se tiendra en novembre et la position des élus républicains (socialistes). Le questionnaire sera ensuite étudié par le Maire et les adjoints puis par l'ensemble du Conseil.

A la suite de ce Conseil houleux, le journal Sud-Ouest publiera un article qui déplaira fortement au premier magistrat qui, comme tout bon sudiste, a le sang chaud. En début du Conseil du 10 octobre 1977, il réagit à l'article qui s'est fait l'écho des propos assez vifs entre le Maire et ses collègues communistes. Le Maire parle de presse à scandale et s'honore quant à lui de la libre parole et de la démocratie qui règne au sein du Conseil. Son 2ème adjoint (communiste) trouve l'article conforme à la teneur des débats.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DIVISE

Le point principal de ce Conseil du 10 octobre 1977, est le Plan d'Occupation du Sol (POS), aujourd'hui Plan Local d'Urbanisme (PLU), et son acceptation par le Conseil avant d'être soumis à enquête publique.

Pour un Conseil Municipal l'examen de ce type de document d'urbanisme, est toujours un exercice difficile puisque c'est lui qui va définir les zones constructibles, les matériaux autorisés pour les constructions, leur hauteur maximale... L'enjeu est à la fois environnemental et financier. Avoir un terrain qui passe en zone constructible a des effets sur sa valeur.

Et c'est tout naturellement que lors de ce Conseil les arguments des uns et des autres reflètent des sensibilités différentes. Comme souvent, c'est le 2ème adjoint qui ouvre les hostilités en déclarant qu'en l'état il ne peut accepter de voter ce document. Pêle-mêle il reproche à l'administration (la Direction Départementale de l'Équipement-DDE) d'enfermer les élus dans un cadre contraignant, d'imposer ses vues et de ne tenir compte qu'à la marge des observations des élus. Pour lui ce plan fait la part belle à la spéculation des promoteurs et

entraînera des prix de terrain prohibitifs pour les travailleurs. Il réclame la révision complète du document présenté au Conseil afin de tenir compte des réels besoins de la population.

Globalement les autres élus interviennent dans le même sens regrettant la mainmise de l'administration et des conséquences du POS sur le prix du foncier. Le document sera représenté amendé. En revanche la demande de plan de référence est acceptée à l'unanimité

Au cours de ce même Conseil, Serge Thuillier déclare que les problèmes auxquels ils sont confrontés sont politiques et la solution passe par l'action avec la population.

Puis il attaque frontalement le Maire en regrettant que celui-ci, qui se dit socialiste, se comporte comme le PDG de la commune. Il enchaîne qu'en tant qu'élus communiste et avant tout travailleur, il est bien placé pour connaître leurs besoins. Il ajoute que ce n'est pas en restant derrière son bureau à la mairie que l'on connaît leurs besoins mais en étant parmi eux. Il précise qu'en ce qui le concerne, il participe à toutes les réunions auxquelles il est convié et qu'il tient une permanence tous les samedis matin.

M. Forter lui répond qu'un doute subsiste tant en ce qui concerne sa présence le samedi qu'aux différentes réunions. Il précise qu'il embauche tôt lui le matin afin d'être présent tous les jours à la mairie de 16 h à 19 h à la disposition de la population.

Le vote du deuxième budget du mandat le 18 avril 1978 offre au Maire et à son 2ème adjoint l'occasion de s'affronter sur le pourcentage de la hausse des impôts locaux et sur un tract de la cellule locale du PC s'attribuant les mérites de la bonne gestion de la commune. Le budget est cependant voté à l'unanimité après que Serge Thuillier ait vérifié le pouvoir donné à Marie Claude Carcaly par Etienne Guilbaud !

Autre exemple de la guerre larvée entre les deux partenaires. En début du Conseil du 6 juin 1979, Serge Thuillier conteste le compte rendu du précédent Conseil et s'élève contre la censure des propositions formulées par les communistes concernant la titularisation du personnel municipal.

Le compte rendu du précédent Conseil est approuvé tel quel par 12 voix pour et 3 contre.

Durant le Conseil M. Forter fera remarquer perfidement à son 2ème adjoint son absence à la réunion de la commission de lecture.

DE LA DIFFICULTÉ DE DONNER UN NOM AUX RUES

LA RUE PRINCIPALE SÈME LA ZIZANIE

Un des dossiers à l'ordre du jour du Conseil du 29 avril 1980, concerne la dénomination et la numérotation des rues. La commission communale en charge de faire des propositions présente son rapport dont les principaux points sont :

- Abandon du terme « château » dans la dénomination

des rues de la commune.

- L'avenue du stade devient l'avenue André Hertig.
- La rue principale sera divisée en deux sections. De la limite avec la commune de Macau jusqu'à l'église : avenue du 8 Mai 1945 et de l'église jusqu'à la limite avec la commune de Parempuyre avenue du 11 Novembre 1918. La partie avenue du Général de Gaulle est abandonnée.
- Pour la rue du Maréchal Leclerc il est demandé aux riverains, toujours hostiles à cette dénomination, de faire sous 15 jours une proposition.

La suppression de la partie de la rue centrale dénommée général de Gaulle ne laisse ni les anciens combattants ni les riverains indifférents. Une lettre de M. Lavanceau président de la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants et une pétition des riverains demandant le maintien du nom de Général de Gaulle à cette voie arrivent sur le bureau du Maire.

Ce dernier beau joueur reconnaît lors du Conseil du 27 juin 1980 un manque de concertation mais que le souci des élus était de faciliter la distribution du courrier en ne conservant que 2 parties à cette voie. Finalement le premier des français libres retrouve sa rue et sur proposition de la section PS la place devant la mairie est dénommée Jean Jaurès. Quant à l'avenue du Maréchal Leclerc elle conserve définitivement son nom.

CASSEGUEULE À NOËL

Au cours du Conseil du 25 septembre 1981, est évoqué une pétition des riverains du chemin de Cassegueule demandant le changement de nom de leur voie. Le Conseil les suivra lors du Conseil Municipal du 4 décembre 1981 en attribuant à cette rue le nom un peu plus consensuel de chemin de Noël. Historiquement le nom de cette voie, qui n'avait pas tout à fait la même configuration, était bien nommée, pour d'obscures, raisons chemin de Cassegueule.

L'HYDROLIQUE COINCE

Pour le novice, c'est un sujet qui peut passer pour secondaire pourtant pour une commune comme la nôtre proche de la Garonne ayant à supporter ses sautes d'humeur, la régulation de l'eau est un dossier essentiel et primordial. En outre, il ne concerne pas seulement notre commune mais de nombreuses autres collectivités. Lors du Conseil Municipal du 15 octobre 1980, Roland Hébrard, fin connaisseur du sujet, alerte le Conseil sur l'absence de curage de la Mouline et des risques d'inondation qui en découlent. Il semblerait que le syndicat mixte des bassins versants l'Artigue Maqueline connaisse un problème de gouvernance.

Le bassin versant peut se définir comme une aire de collecte des eaux depuis la source jusqu'à son exutoire. S'agissant du bassin versant Artigue Maqueline, d'après l'article 3 de ses statuts, il draine les eaux des communes d'Arsac, Avensan, Labarde, Le Plan Médoc, Ludon-Médoc, Macau, Margaux-Cantenac, Parempuyre et Saint Aubin de Médoc. Et, pour la partie de leur territoire comprise dans les bassins versants, les cours d'eau l'Artigue et la Maqueline.

La Maqueline Nord et Sud et ses affluents : la Laurina, l'Esclause, le Hontiques et la Mouline.

L'Artigue sur toute sa longueur et ses affluents : le Courmatau, le Mautemps, la Jalle de Ludon, le canal du Despartins, l'Ague Miliade et l'Auquin.

Le Marais de Ludon : le canal du Mithivier, la Jalle de prise d'eau, le Fossé Nord, et la Trincade

Le Marais de Parempuyre : le canal du Flamand, la Jalle de Bordes, la Jalle d'Olive, la Jalle d'équilibre, le Fossé de la Frénière Nord et Sud, le Fossé Bigot, le Fossé du Volant, le Fossé du Jonca, le Fossé de la Cabane, le Fossé Noys et le Fossé des 29 rangs.

L'exutoire étant la Garonne.

Joseph Forter en deviendra président (annonce faite lors du Conseil Municipal du 31 janvier 1981). Il réussira à faire payer aux communes la participation qu'elles doivent au syndicat et pourra ainsi engager les travaux de curage indispensables pour une bonne irrigation des terres et éviter les inondations. Son action lui vaudra d'être proposé pour être fait chevalier dans l'ordre du mérite national. Il ne l'obtiendra pas ne disposant pas à l'époque de l'ancienneté nécessaire comme élu.

LE FOYER RURAL

Autre sujet de préoccupation pour les élus : l'association gérant le foyer rural qui à l'époque encadre le mouvement associatif ludonnais.

Outre une succession de démissions de bénévoles, la nouvelle municipalité pense que l'exécutif de l'association ne lui est pas politiquement favorable.

Jean Claude Sales (adjoint) et Alain Parenteau (conseiller, animateur de la commission culture) sont chargés d'une mission auprès des associations communales afin de créer un comité d'animation chargé de la gestion du foyer rural à la place de l'association détentrice d'un bail. Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 1977, ils présentent le résultat de leur travail. Pas moins de 8 réunions de 4 heures ont été nécessaires. Un long débat s'engage suivi d'une suspension de séance au cours de laquelle le président de l'association gérant le foyer rural qui assiste dans le public à cette réunion du Conseil s'indigne du manque de confiance des membres du Conseil. Jean Claude Sales et Alain Parenteau sont mandatés par leurs collègues pour reprendre leur médiation.

Deux ans plus tard, au cours du Conseil du 21 mai 1979, le Maire critique la gestion de l'association. Le budget alloué pour la fête de la terre a été dépassé et, circonstance aggravante le trésorier de l'association aurait déclaré « la mairie paiera ». Odette Ancion regrette que le trésorier n'ait pas été aidé et Serge Thuillier et Etienne Arnaiz ne s'associent pas aux critiques visant l'association et son trésorier.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Pour bien gérer sa commune un maire, outre ses propres

qualités qui doivent être nombreuses et variées, doit être bien entouré politiquement, c'est le rôle des adjoints et des conseillers mais il doit pouvoir également s'appuyer sur l'échelon administratif.

A Ludon, un trio s'est constitué au cours du premier mandat. Si on peut comparer le Maire à D'Artagnan en revanche les deux autres sont difficilement identifiables à un des autres héros du roman d'Alexandre Dumas.

En arrivant à la mairie, Joseph Forter trouve le secrétaire général qui a servi l'ancienne équipe. Malade il est remplacé par Nicole Pineau (Conseil Municipal du 12 octobre 1979). Quelques années plus tard le garde champêtre M. Diot fait valoir son droit à la retraite. Signe des temps, le poste de garde champêtre est supprimé et remplacé par celui de gardien de police municipal (Conseil Municipal du 16 janvier 1982). La fonction échoira à Robert Ornon (Conseil Municipal du 18 février 1982). Sans sous-estimer les qualités et la valeur des autres employés municipaux, à cette aune on peut d'ailleurs qualifier Nadine Satoca de quatrième mousquetaire, durant de longues années, ils seront les fidèles collaborateurs du Maire, son prolongement sur le terrain. Nicole Pineau, la secrétaire générale, gardienne des finances, terreur des conseillers dépensiers, vigie du maire et travailleuse acharnée a marqué la fonction y compris après son départ à la retraite.

Durant 20 ans, Robert Ornon s'acquittera de sa mission avec compétence et humilité. Ne comptant pas ses heures, proche de la population il sera surnommé le « Saint Bernard ludonnais » par la presse locale.

AUTRES DECISIONS PRISES LORS DE CE PREMIER MANDAT

ECOLES

Conseil Municipal du 23 septembre 1977 : M. le maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer le dossier d'école maternelle afin de pouvoir prendre rang pour les subventions.

Conseil Municipal du 17 décembre 1977 : après un long débat il est décidé que le local des parents d'élèves sera ouvert à tous les enfants de la commune.

Conseil Municipal 12 octobre 1979 : une 7ème classe est ouverte à l'école élémentaire.

Conseil Municipal du 31 janvier 1981 : construction d'une classe supplémentaire à l'école maternelle. Ouverture d'une troisième classe à l'école maternelle et projet de construction de deux classes.

Conseil Municipal du 22 octobre 1981 : construction d'un CES à Parempuyre.

ASSOCIATIONS/ ANIMATIONS

Conseil Municipal du 12 octobre 1979 : création de l'association de gymnastique volontaire.

Conseil Municipal du 19 novembre 1979 : le conseil décide d'accepter l'ouverture du foyer rural le dimanche après-midi pour les jeunes de la commune.

Conseil Municipal du 04 avril 1980 : la fête de la terre devient la fête du printemps.

Conseil Municipal du 15 octobre 1980 : aménagement du complexe sportif, il serait situé à proximité du foyer rural récemment acquis par la municipalité et se composerait principalement de courts de tennis et d'une salle de sport.

Conseil Municipal du 30 avril 1981 : le vote des subventions nous permet de faire le tour de l'offre sports sur la commune au début des années 80 : Basket, football, cyclisme, gymnastique volontaire et pétanque. On notera la présence d'une batterie de fanfare « l'étoile ludonnaise », un club de photo et ...un groupe de majorettes.

Conseil Municipal du 06 décembre 1982 : le coût de la salle de sport est estimé à 1 800 000 Francs.

DIVERS

Conseil Municipal du 23 septembre 1977 : en raison du coût et de sa fréquentation, 2 personnes en 15 jours les ont utilisées, le conseil décide de supprimer les douches municipales.

Conseil Municipal du 17 décembre 1977 : création d'un marché municipal, de nombreuses autres tentatives verront le jour sans jamais rencontrer le succès.

Conseil Municipal du 17 décembre 1977 : après un an de mandat il est projeté d'organiser une réunion publique.

Conseil Municipal du 07 septembre 1978 : création d'un syndicat intercommunal voirie Ludon-Macau...qui ne fonctionnera jamais !!

Conseil Municipal du 09 août 1979 : une RPA sera construite à la place du grand café.

Conseil Municipal du 12 octobre 1979 : motion du PS sur le coût de la rentrée et l'assassinat de Pierre Goldman.

Conseil Municipal du 15 octobre 1980 : une minute de silence est observée suite à l'attentat de la rue Copernic à Paris. Le 3 octobre en soirée, une bombe explose devant la synagogue de cette rue tuant 3 personnes et en blessant 46.

Conseil Municipal du 20 septembre 1982 : décès du conseiller Guilbaud qui se noie sur le lac d'Hourtin en faisant de la planche à voile. La place située entre le foyer rural et la salle Lucie Aubrac porte son nom.

Conseil Municipal du 06 décembre 1982 : convention avec la société Les Chantiers Modernes pour l'exploitation pendant 3 ans d'une gravière à Paloumey.

Au terme de ce premier mandat l'équipe sortante dispose d'un bilan lui permettant d'envisager sereinement les élections municipales qui approchent.

La suite leur donnera raison au-delà de leurs espérances !

Sources

Comptes-rendus des conseils municipaux et témoignages



Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises

À suivre...

Avancement budget 2021

La présentation retenue l'année dernière, en regroupant nos dépenses, réglementairement ventilées en sections de fonctionnement et d'investissement, par grandes fonction hors service commun, est reconduite pour vous permettre de mesurer la répartition des dépenses municipales à fin octobre 2021.

Les articles précédents vous présentent les réalisations de l'année. Elles se traduisent dans les chiffres.

Cette année encore les écoles, avec une dépense budgétaire de près de 820 000 € et près de 37% à fin octobre pour 42% l'année dernière, représentent la première fonction de dépenses.

La voirie reste aussi notre deuxième poste avec 28% des dépenses contre 18% en 2020. Notre objectif de conserver des infrastructures de bonne qualité et durables nécessite de mobiliser sur chaque opération un montant significatif.

Depuis plusieurs années maintenant, nous consacrons une part importante de notre budget à la remise à niveau de nos bâtiments municipaux (aménagement, isolation ...). Cette année, la construction du hangar municipal, rendu nécessaire pour maintenir les matériels, augmente

nos besoins sur cette fonction. Ainsi, à fin octobre, l'entretien, la rénovation et la construction de nos bâtiments représentent près de 16% de notre réalisation budgétaire contre 11% en 2020.

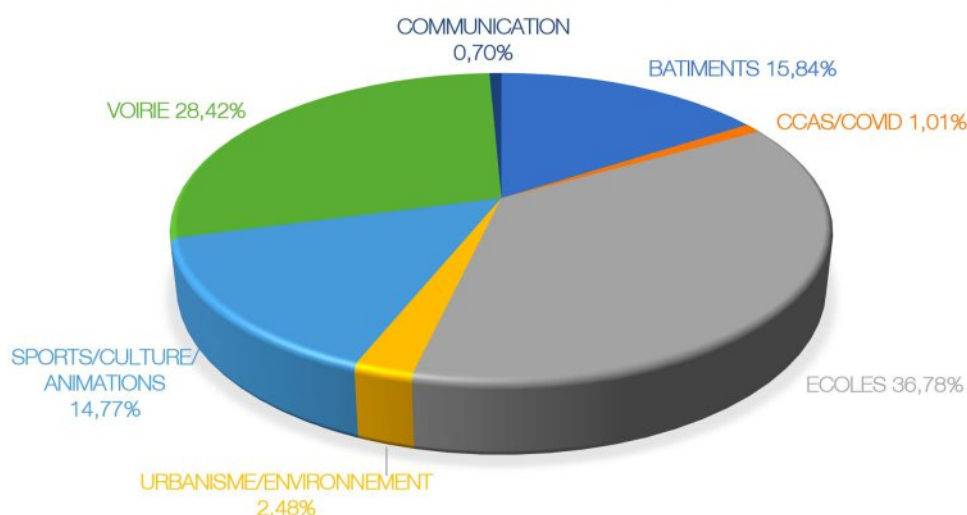
Les dépenses liées au sport, à la culture et aux animations représentent un peu moins de 15% de la réalisation budgétaire contre près de 17% l'année dernière. A noter que les animations municipales ont encore été largement perturbées par Covid-19.

Pour cette année, le développement du nouveau site municipal que nous vous avons proposé et des services liés s'ajoute aux outils habituels de communication.

Pour mémoire, les services communs regroupent des dépenses mutualisées qui ne sont pas directement affectables aux autres fonctions (contrats de maintenance globaux, services généraux ...). Leur prise en compte fausserait la perception relative de la réalisation de notre budget.

Enfin, les dépenses sociales, qui ne sont pas reprises ici, sont ventilées dans le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale, qui dispose en complément de ressources propres.

RÉPARTITION DES DEPENSES MUNICIPALES PAR FONCTIONS



CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales près de vous

Si le contexte actuel fait naître en nous des craintes bien légitimes, vous pouvez compter sur la volonté et les qualités d'adaptation des élus et bénévoles du CCAS. Nous restons à votre écoute et appelons les plus vulnérables régulièrement, si besoin nous allons faire des courses ou autre. Néanmoins si vous n'avez pas été contacté et que vous avez besoin de nous, n'hésitez pas à contacter la mairie au **05 57 88 44 09**, nous nous ferons un plaisir de vous rappeler.

CCAS

Permanences à la mairie les mardi et jeudi de 9h30 à 12h00.

CLIC

Agé(e) et/ou en situation de handicap : quels sont mes droits ? Comment obtenir des aides à la maison ? Aidant d'un proche, fragilisé, épuisé : qui peut vous soutenir ?

Professionnels de santé vers qui orienter vos patients ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination vous informe et vous accompagne dans vos démarches.

Contactez nous au **05 56 95 80 11**

Permanence à la mairie les 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h.

MDSI

Des professionnels sont là pour vous apporter écoute, soutien et aide en matière de logement, de précarité financière, d'insertion et de protection maternelle infantile.

Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion

Contact **05 56 16 19 90**

Permanences à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois sur rendez-vous.

ADHM

Pour l'aide à domicile, le portage des repas

L'Aide à Domicile du Haut Médoc est là pour vous.

Contact **05 56 05 45 84**

Octobre rose 2021 Tous mobilisés !

Samedi 23 octobre avait lieu à Ludon la marche en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Sous un beau soleil d'automne, environ 80 personnes se sont rassemblées pour y participer.

Organisée par le CCAS, cette marche de 6 kms sur les routes de notre village a permis de beaux moments d'échanges. Convivialité et solidarité étaient au rendez-vous. L'après midi, « l'Atelier Corps pour Elles » a proposé 1h30 de pilate auxquelles 10 personnes ont participé.

Ces deux manifestations ont permis de récolter 190€ de dons au profit de la Ligue contre le cancer.



Brumisateurs personnes âgées Faire face à la canicule



Comme l'année dernière, des brumisateurs ont été distribués par le CCAS aux personnes âgées inscrites au plan canicule. Cela permet également de rencontrer nos aînés.

Campagne de vaccination Résidence autonomie

Une campagne de vaccination a eu lieu à la résidence autonomie les 2 et 23 avril 2021 pour les résidents s'étant inscrits et le personnel.



Anniversaires de mariage

Au cours du mois d'avril, le CCAS a eu le plaisir d'honorer et de féliciter, par un trophée et un bouquet de fleur les anniversaires de mariage :

60 ans – noces de diamant de : Anne-Marie et Jean-Léon Beulaygues, Alberte et Daniel Dambrine, Huguette et Christian Perrier, Michelle et André Mongin ;

50 ans – noces d'or de : Darida et Amilcar Afonso, Annie et Jean-Claude Mesplède, Danielle et Michel Puisney.



Marché des producteurs de pays 28 août 2021

Journée de retrouvailles avant la rentrée pour partager un moment convivial. Les Ludonnaises et Ludonnais ont manifesté leur enthousiasme en répondant présents.



Halloween 2021

Le concours d'Halloween a eu lieu le 31 octobre 2021. Les participants ont pu présenter leur déguisement le plus "affreux". Merci à tous les petits diables pour cette participation "halloweenesque".
Ci-contre les 3 gagnants



La boîte aux lettres du Père Noël a recueilli plus de 500 lettres déposées par les enfants. Le Père Noël et sa tribu de lutins se sont tout de suite mis au travail pour que les cadeaux soient prêts pour le soir de Noël.

Noël à Ludon c'est l'occasion

de partager des moments festifs et enchanteurs : spectacle pour enfants, marché de Noël, concert, chant de Noël, soirée cabaret, balade en calèche. Toutes ces animations se sont déroulées en partenariat avec les associations Arts, Tradition, Nature, et Scèn'ëmoi.



Naissance à domicile

Le 15 octobre, Aydann 3,720 kg est né au domicile de ses parents, Aude Nony, et Alassame Sessouma, accompagnés d'une sage-femme.



La situation sanitaire actuelle impacte très fortement le tissu associatif local. Nous connaissons tous leur intérêt pour bénéficier d'une large offre d'activités pour l'ensemble de notre population mais aussi pour participer à l'animation et à l'organisation d'événements sur notre commune.

Comment les soutenir ?

En devenant simplement bénévole. Contactez les associations de votre choix et dites leur simplement le temps qu'il vous est possible de leur accorder.

Votre soutien est indispensable pour pérenniser et enrichir notre offre associative.



Le forum des associations s'est tenu le 28 août 2021 dans le parc de la mairie. Toutes les associations ludonaises se mobilisent pour proposer une large palette d'activités culturelles et sportives à l'ensemble des Ludonnais. Retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site : ludonmedoc.fr

A CORPS D'ÊTRE.



L'Association « A Corps d'Être », a enfin redémarré ! Depuis fin septembre les ateliers de sophrologie existentielle se déroulent dans une ambiance chaleureuse et un petit groupe favorisant la rencontre. Si vous souhaitez vous relaxer, prendre du recul avec le rythme et la pression du quotidien ou juste vous faire du bien, venez nous rejoindre le mardi soir, salle agora à Ludon médoc. Les séances s'adressent aux étudiant.e.s, adultes et seniors.

Pratiquer la sophrologie, c'est s'accorder du temps pour soi, pour un mieux-être corporel et mental. Venez essayer, découvrir, pratiquer !

Coordonnées

Dominique Ottari
2 bis allée des Aubépines
33290 Ludon-Médoc
06 78 79 69 03
E-mail : acorpsdetre33@gmail.com

ALELE



Association Ludonnaise pour l'Enseignement des Langues Étrangères

Après une inactivité de plusieurs mois due à la COVID 19, ALELE a retrouvé depuis un fonctionnement normal. Le forum des associations n'ayant pas mobilisé en nombre les parents venus inscrire leurs enfants, l'équilibre habituel des inscriptions a finalement été rétabli après la rentrée. Les anglophones, enfants et adultes, ont retrouvé ou découvert Linda FERRER, notre enseignante depuis plusieurs années. Les hispanophones, quant à eux, ont fait la connaissance d'Eric GARCIA le remplaçant de Juana. A ce sujet d'ailleurs, ALELE a ouvert un cours d'Espagnol /Enfants le lundi soir vers 17h30 en plus des cours Adultes et ce, courant Novembre. Le contrôle de l'épidémie nous permettra de nouveau cette année de participer au Marché de NOEL par la vente de crêpes et autres pâtisseries « maison » activité pour laquelle nos adhérents seront invités à prendre part. Bon courage à tous, petits et grands, pour débiter cette nouvelle année linguistique dans le respect des règles sanitaires et gestes barrières en vigueur. »



AIEG Amicale des Pêcheurs des Industries Électriques et Gazières de la Gironde

Amicale des Pêcheurs des Industries Électriques et Gazières de la Gironde gère sous l'égide de la Fédération de pêche de la Gironde et la Municipalité de Ludon-Médoc le joli plan d'eau de Paloumey. Nous alevinons annuellement ce bief. Cette année nous attendons très prochainement 73 kg de gardons et de 30 kg de tanches, pour un coût de près de 600 €.

En outre, avec le Moulinet Blanquefortais, autre association Girondine de pêche avec laquelle nous coopérons amicalement, nous devrions lâcher des truites arc en ciel. L'année passée malgré la pandémie et la covid, nous avons aleviné ce plan d'eau de plus de 600 kg de truites, cette année les lâchers devraient avoisiner la même quantité de poissons afin de satisfaire le plus grand nombre de pêcheurs possibles.

Nous organisons des concours de pêche ouverts à tous, 2 conditions pour y participer : Posséder la carte fédérale de pêche et payer un engagement de l'ordre de 10 € qui vous permet d'obtenir un lot, quel que soit votre classement.

Des tables de pique-nique sont installées afin que des familles puissent venir passer la journée au bord de cette eau limpide, c'est la particularité du site qui attire de nombreux baigneurs malgré les interdictions qui signalent ce danger.

Alors, ami pêcheurs, venez nous retrouver sur les rives de ce magnifique plan d'eau où l'on retrouve à la fois, la faune, la flore, la verdure et bien évidemment la pêche et de nombreux poissons. Ils font la joie des pêcheurs mais aussi des promeneurs, des joggeurs, des randonneurs, tous avides de retrouver les vertus de Paloumey.

Coordonnées

Sur le site Internet : aieg.wordpress.com

Téléphone : 06 82 92 40 95



ASL LUTTE

Lutter a ludon : Le club labellise national école de lutte animation, Label santé label performance sambo, Club labellise valide handicapés 2020/2024



Les résultats 2021/2021

Passage des maîtrises LUTTE grades Bleu : Angelina

DUPERE ; Matilde BOUCHAIN, Angelo RAPOSO

Passage des maîtrises LUTTE SAMBO

Vert : Angelina DUPERE ; Matilde BOUCHAIN ,Mäiline Serdot

Passage des maîtrises LUTTE SAMBO Noire 1^{er} degré :

Angelo RAPOSO

Lutte Olympique

Sambo Sportif

Sélection à Paris le 27 septembre 2021

Championnat DU MONDE

Deux sélectionnés : Matilde BOUCHAIN junior Angelo

RAPOSO espoir



Très belle reprise de la Baby Lutte



Ecole de Lutte 1er cours



Ecole de Lutte 2ème cours

Tournois international de Nergrepelisse

Benjamin

Mäiline Serdot 1^{er}

Angelina Dupere 2^{ème}

Elina Bosq 1^{er}

Mathilde Bouchain 2^{ème}

Chun Serdot 4^{ème}

Rémi Maring arbitre

Michel Dupere arbitre

4^{ème} par équipes Ludon-Médoc



Tournois International de Nergrepelisse

À Paris le30/31/10/2021

WALIA Loustalot 1^{er} Championne de France SENIOR 68kg

WALIA Loustalot 1^{er} Championne de France espoir Junior 68kg

Angelina Loustalot 1^{er} Championne de France SAMBO 45 Kg

Cadette

ELINA Bosq 1^{er} Championne de France SAMBO 45 Kg

Cadette

Mathilde Bouchain 1^{er} Championne de France 50 kg Junior

MATTEO Bazin 1^{er} champion de France junior 79kg

CHARLY Dubois Veintemillas 3ème champion de France junior

79 kg

3^{ème} par équipes LUDON MEDOC et par régions

Championnat de france de lutte feminin

WALIA Loustalot 3ème au Championne de France

JUNIOR 68kg

Mathilde Bouchain 3ème Championne de France

49 kg cadette

Mäiline Serdot 1er Championne de France SAMBO 50 Kg Minime

Angelina Dupere 7ème au Championne de France SAMBO

54 Kg Minime

ELINA Bosq 5ème au Championne de France SAMBO +66

Kg Minime

4ème par équipes U15

Classement général U15 U17 U20 8ème club de France

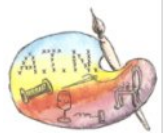


Championnat de France de lutte féminine



3ème par région

un grand merci à tous les bénévoles du club de Ludon Médoc
Supers résultats, fier de vous tous et toutes
Pas de France COVID 19
La reprise des activités que du bonheur, respectez les gestes barrières



ATN Arts Tradition et Nature

La saison 2020-2021 aura été marquée par l'ouverture d'un seul atelier : celui de la peinture, ouvert depuis janvier pour les enfants mais seulement en juin pour les adultes. C'est donc avec enthousiasme qu'en septembre 2021, ATN a réouvert ses 4 ateliers : la broderie, l'œnologie, la réfection de siège et la peinture. En ce début de mois de novembre, ATN accueille Karine MONNEREAU, animatrice de l'atelier peinture en remplacement de Cathy BENAC partie en retraite après plus de 20 ans passée à nos côtés. Une nouveauté pour ce mois de novembre : l'ouverture d'un cours de dessin le mardi après-midi. Des places sont encore disponibles pour ces séances : curieux ou passionnés, n'hésitez pas à nous contacter à asso_atn@outlook.fr pour tout renseignement. Tout en conservant les valeurs de l'association : partage, convivialité et créativité, d'autres nouveautés pourraient voir le jour dans les années à venir : histoire de l'art, photographie, sculpture sur argile, promenade découverte, ... une activité vous intéresse, faites-le nous savoir à asso_atn@outlook.fr.



BVAL Bien Vivre À Ludon

La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, nous oblige plus que jamais à être solidaires les uns des autres et créatifs dans nos actions. Une association citoyenne comme la nôtre peut et doit agir, en complémentarité des pouvoirs publics. Ainsi, BVAL poursuit ses réflexions et actions autour de deux axes complémentaires :

- Réfléchir ensemble sur des thématiques citoyennes telles que par exemple l'environnement. Ainsi, nous avons proposé dans le cadre du budget participatif municipal, la mise en place de toilettes sèches sur différents sites de la commune.
- Faciliter l'accès à l'information de tous en questionnant les pouvoirs publics ou autres organismes et tenter de peser sur les décisions impactantes.

Nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur notre page Facebook

[Bien-vivre-à-Ludon](#)

Buena Vista Salsa et Zumba



Venez découvrir les danses latines à tout âge avec Buena Vista.

Pour les plus jeunes : Zumba Kids le Mercredi après-midi au Foyer. Découverte des rythmes latinos et Apprentissage des Chorégraphies sur des musiques entraînantes. Un grand spectacle au mois de Juin pour partager en famille

Zumba Strong tous les mardis à 20h pour encore plus d'intensité

Zumba tous les jeudis à 19h pour se défouler sur les meilleurs rythmes

Salsa et danses latines tous les jeudis à 20h pour encore plus de plaisir

E-mail : assobuenavista@gmail.com

Groupe Facebook : [Zumba Ludon](#)

DANSE ATTITUDE



En 2021, l'association Danse Attitude a fêté ses 20 ans ! Malgré une année particulière, les cours ont continué au studio de danse, en visio ou en extérieur. Plusieurs élèves ont été présentés au concours régional de danse CND au mois de mai et ont obtenu de beaux prix :

- Louis Collias : 1er prix félicitations et coup de cœur du jury
- Romane Dehillotte-Dejean : 1er prix régional
- Lou Caumont : 2 eme prix
- Celia Larroutou et Lou Ann Perez : 3 eme prix

Louis a également obtenu un 1er prix avec félicitations du jury et coup de cœur du jury au concours national le 6 novembre dernier et portera cette variation chorégraphiée par Cristelle au concours international à Lucca en Italie les 11 et 12 décembre.

En cette rentrée 2021/2022, un cours d'initiation à la sévillane a été ouvert le vendredi soir et affiche complet !

Deux grands rendez-vous attendent nos élèves prochainement... Une soirée bal à danser en Janvier et le spectacle de fin d'année.

E-mail : danseattitude.ludon@yahoo.fr

05 57 88 10 61



LBC Ludon Basket Club

Après deux saisons perturbées et quasi à l'arrêt, la saison sportive 2021-22 a démarré ; avec beaucoup de contraintes certes mais l'envie de tous, joueurs/entraîneurs et bénévoles, est toujours là.

N'hésitez pas à venir voir évoluer petits et grands dans la salle omnisports MC Carcaly les week-end ; le Ludon Basket Club compte cette saison, 7 équipes école de basket, 10 équipes jeunes (CTC médoc Estuaire, avec le club de l'AS Pian Médoc), 1 équipe U20M, 3 équipes Séniors et 1 Loisir.

En ce début d'année, les membres dirigeants du Ludon Basket Club, vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

www.ludonbasketclub.fr

Ludon Basket Club Officiel

SC Ludon Club de cyclisme



SCÈN'ÈMOI



Les membres du bureau, Békie et les artistes Scèn'èmoi vous souhaitent une merveilleuse année 2022. Prenez bien soin de vous ! Merci.



Lumières du Népal

Après presque 2 années de pandémie, la vie reprend ses droits dans notre petit village de Chimding qui n'a pas été épargné. Heureusement il n'y a eu à déplorer qu'un seul décès. Aujourd'hui tous les villageois sont vaccinés et c'est en cours pour les enfants.

L'école a rouvert ses portes en juillet après 4 mois d'arrêt. Malheureusement, alors que les gens ont faim à cause du manque de travail causé par la crise sanitaire.

Cet été la mousson a provoqué des glissements de terrain en emportant maisons, routes, ponts, champs... dans les flots démontés et a fait de nombreux morts, surtout dans la vallée de Kathmandu. Une invasion de criquets a dévasté une partie des récoltes de maïs.

Aujourd'hui le sourire revient sur les visages, peu à peu les touristes reviennent et les hommes repartent travailler.



E-Mail : lumieres.du.nepal@gmail.com

Téléphone : 06.79.06.46.13

UNC Union Nationale des Combattants de la Gironde



L'union nationale des combattants (UNC), créée en 1918, vise à maintenir le souvenir des morts pour la France de tous les conflits et à soutenir tous ceux qui servent ou ont servi la France, qu'ils soient militaires, gendarmes policiers, pompiers, etc... à travers un lien fraternel et intergénérationnel, mais aussi à travers la collecte du bleuet de France au profit des familles de blessés ou de morts pour la France.

Vous êtes attaché aux valeurs de la France et au maintien de la mémoire, alors rejoignez-nous.

Militaires, gendarmes, policiers, pompiers ou citoyens, en activité ou retraité, que vous ayez ou non, la carte du combattant, contactez-nous à unc.ludon.medoc@gmail.com vous pouvez tous adhérer et surtout, vous les plus jeunes, serez accueillis avec grand plaisir.

L'UNC récupère aussi dans le cadre de son action sociale, les vieilles radiographies, les vieux négatifs photos et les lunettes sans emploi, une boîte à l'accueil de la Mairie est dédiée à cette cause.

Si vous disposez d'équipements militaires dont vous n'avez pas l'utilité et que vous voulez donner ou que vous souhaitez voir exposer ou des mannequins sans emploi, contactez-nous unc.ludon.medoc@gmail.com ou par téléphone au 06-71-92-51-56.

Nous invitons tous les Ludonnaises, Ludonnais et leurs enfants à participer aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre et venir découvrir les expositions et les animations qui vous seront proposées.



Pour vous

Consolider le présent et préparer l'avenir dans un contexte financier contraint

Les membres de la majorité du conseil ont tenu deux séminaires, l'un à l'entrée de l'été le samedi 3 juillet et l'autre le samedi 11 septembre, au cours desquelles ont été établis, pour le mandat en cours, les grands projets à financer. Ces réunions auraient dû se dérouler plus tôt mais en raison de la crise sanitaire il n'était pas aisé ni autorisé de réunir les élus en dehors des conseils municipaux.

La première a permis d'établir une liste de projets que les différentes commissions voulaient voir aboutir dans la continuité de notre programme électoral.

Durant l'été les caulettes ont fonctionné afin d'établir un chiffrage des projets.

Au cours de la seconde, en tenant compte de nos moyens financiers de nos possibilités d'emprunt et des actifs que nous pouvions céder, notre groupe a retenu trois projets :

1. Aménagement de l'avenue du 11 novembre (prévisionnel de 1 530 000 Euros)

2. Transformation de l'ancienne RPA en maison de la culture (prévisionnel de 600 000 Euros)

3. Aménagement des abords de l'étang de Paloumey (prévisionnel de 500 000 Euros)

Il s'agit d'investissements qui viendront s'ajouter à ceux habituellement budgétés : voirie, patrimoine, écoles, culture, associations, environnement, ... Au total c'est 7 millions d'Euros que la commune envisage d'investir d'ici 2026 pour améliorer notre cadre de vie tout en ayant en ligne de mire le respect de l'environnement.

Le financement sera assuré pour une part par l'autofinancement. C'est-à-dire les économies que nous réaliserons sur les dépenses de fonctionnement afin de dégager un excédent.

Une deuxième partie sera obtenue par l'emprunt. Notre politique en la matière est de garder la maîtrise de notre endettement. Cette prudence est nécessaire car le remboursement de l'emprunt a un impact sur nos possibilités d'investissement.

La dernière partie du financement sera assurée par la vente de biens immobiliers communaux qu'il n'est plus nécessaire de conserver car devenus inadaptés et coûteux en entretien.

Tout cela prend place dans un contexte non stabilisé pour les finances locales. Au terme du précédent quinquennat nos dotations ont été amputées de près de 160 000 Euros au titre de la participation des collectivités locales à l'effort de maîtrise des dépenses publiques. L'exécutif actuel a stabilisé le montant des dotations sans rattrapage mais nous avons servi de variable d'ajustement. Le gouvernement demande aux collectivités les économies que lui-même n'est pas capable de faire. Père mèche nous avons dès le début de mandat du nouveau président connu la suppression unilatérale de 300 millions de crédits puis l'appel à réaliser 13 milliards d'économies.

Ce fut ensuite la suppression des emplois aidés puis de la Taxe d'Habitation, que personne ne regrette tant elle était devenue injuste mais qui nous fait perdre la maîtrise d'une partie importante des recettes communales.

Cette tendance à la réduction des marges de manœuvre bouleverse durablement le cadre de financement du bloc communal au profit d'une recentralisation rampante

L'avenir nous dira comment le pouvoir issu des urnes au printemps prochain décide de traiter les collectivités.



Uni-e-s pour Ludon

Le changement climatique nous affecte tous, en Gironde comme dans le Médoc. Situés au bord de l'estuaire de la Gironde, nous pouvons déjà remarquer des changements notables de notre environnement.

Les actions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre doivent être menées à tous les niveaux. Nos collectivités territoriales doivent

changer leur manière de fonctionner afin de prendre part activement à ce combat. Nous avons proposé lors d'un conseil municipal d'intégrer un budget carbone aux outils de comptabilité de la mairie, pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre de chaque action municipale et pouvoir agir afin de les réduire. Nous continuerons de participer activement aux actions de la mairie comme nous le faisons depuis le début de la

mandature.

Notre avenir et celui de nos enfants dépend des actions que nous menons aujourd'hui.

Nous en profitons avec Luc, Isabelle et moi-même pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et une belle année 2022.

Thibaut Vonthron, conseiller municipal Uni-e-s pour Ludon.



Naissances

| | | | | | |
|--------------------------------------|------------|---|------------|---|------------|
| FERNANDES Arsène, Philippe, Jean | 03/12/2020 | LEROY Lucile, Madeleine, Nadine | 29/03/2021 | WAGNER Stevie | 02/09/2021 |
| GARCIE Léonard, Arthur | 06/12/2020 | BROUSTAUT Nolan, Liam | 30/03/2021 | WAGNER Stone | 02/09/2021 |
| ALLARD Swan, Maïkaël, André | 15/12/2020 | VIGNEAUD Louis, Clément | 31/03/2021 | MÉJEAN Maé, Max, Gabriel | 03/09/2021 |
| BERNARD EL KHADDAR Maëva | 21/12/2020 | DAUSAS James, Richard, Nicolas | 02/04/2021 | CONDOMINES Dona | 06/09/2021 |
| BEYRIES Anastasia, Astrid, Marie | 31/12/2020 | DELAPIERRE Evan, John | 07/04/2021 | OPIC Arthur, Philippe, Gilles | 17/09/2021 |
| LARRONDE Mahé | 11/01/2021 | NOBLE Tom, Bernard, Michel | 08/04/2021 | CUFFLIN Owen, Marc, Gabriel | 22/09/2021 |
| GUINFOLEAU ROY Noah, Damien, Grégory | 16/01/2021 | CAZAUX Céleste, Arielle, Aprille | 02/05/2021 | PAGE Louise | 27/09/2021 |
| BERTRAND Lou, Véronique | 17/01/2021 | MARTINS DA ROSA Kéo, Diego | 12/05/2021 | BARADA Lyla | 28/09/2021 |
| LARHER Lina, Flora | 18/01/2021 | DAMOUR Diégo, Jérémy, Thierry, Philippe | 30/05/2021 | BELLENI Noah, Nathan | 28/09/2021 |
| DUPONT Juliette, Victoire, Alice | 19/01/2021 | TRAMMA Jélyhane | 02/06/2021 | DEYCARD COUTON Romy, Christiane, Marie | 01/10/2021 |
| LEROY GUYOT Hugo | 19/01/2021 | NANOT Éléna, Jeanne, Nicole | 03/06/2021 | DIÉMÉ Laurène, Deye | 02/10/2021 |
| LASHERAS Angelo, Christiano | 23/01/2021 | BILLARD Maëlle, Jeanne, Justine | 14/06/2021 | CONSTANTIN SAURAT Agathe, Céline, Aline | 05/10/2021 |
| SIMMONET Hugo, Jules, Quentin | 23/01/2021 | BOUYGUES Thibault, Léo, Maurice | 21/06/2021 | CLERC Léxa, Farida, Laurette | 06/10/2021 |
| VIDEAU Emy, Tia | 26/01/2021 | PETITJEAN Alexandra, Alix, Victoria | 25/06/2021 | JONCHÈRE Éliot | 07/10/2021 |
| CAVALEIRO Camilia | 07/02/2021 | PIGANEAU DUPONT Alessio | 26/06/2021 | PINEL Miya, Huaitang, Régine | 15/10/2021 |
| CHEVALLIER Louka | 09/02/2021 | METTE Alix | 11/07/2021 | CAPDEVIELLE Margaux, Lou, Colline | 22/10/2021 |
| BARRIÈRE Éwann | 17/02/2021 | BLOUET Maé, Gabriel | 13/07/2021 | CORDET Adrien, Maël | 25/10/2021 |
| LANG Noah | 25/02/2021 | PILI Andrea, Antonio, Sandro | 15/07/2021 | BIMPONGO Eden, Jacques | 06/11/2021 |
| LANG Yanis | 25/02/2021 | RAMBAUD Lysandro | 18/07/2021 | GALY Lou | 09/11/2021 |
| DOMENECH-VALMANA Mahé, Loïc, André | 09/03/2021 | MAZZINI CACHEN Anaë, Isabelle, Rachel | 21/07/2021 | BERNARD Eden, Noah, Jacques | 10/11/2021 |
| VEZIN Mia, Maguy, Marina | 15/03/2021 | TICHIT Thiméo | 22/07/2021 | GABILLET Inès, Cynthia, Marie | 19/11/2021 |
| HADDAD Naim | 16/03/2021 | PINEDA KERGUÉLEN Jules | 24/07/2021 | FERRER Iris, Elsa | 28/11/2021 |
| BOVYN CAILLAUD Maxime, Léo | 18/03/2021 | DUFAURE Mathys, Jack | 30/07/2021 | BUXERAUD Marceau, Alain, Hervé | 05/12/2021 |
| FILIPPINI Owen, Dominique | 19/03/2021 | GARCIA Nino, Manuel, Frédéric | 05/08/2021 | | |
| BOUTINAUD Elya | 24/03/2021 | SARDIN Lina, Tiffany | 12/08/2021 | | |
| DUBOIS Charli, Marco, Théodore | 29/03/2021 | VIGNOLLES CASTAINGS Alba | 13/08/2021 | | |

Mariages

| | | |
|------------|--|---|
| 24/12/2020 | MAJEWski Yaël, Patrice | MADELMONT Laura |
| 03/04/2021 | FESTY Julien | ORJUELA NARANJO Amparo, Catherine |
| 17/04/2021 | PICARD Christian | MOREAU Coralie Dominique |
| 15/05/2021 | DIDIER Pascal, Laurent | PRINCET Véronique, Monique |
| 05/06/2021 | CHEVALLIER Damien Jean-Paul Daniel Jean-Michel | MEYNARD Marion |
| 19/06/2021 | BERTRAND Eric Jean-Claude | LIMA DOS SANTOS OLIVEIRA Maria Da Conceição |
| 25/06/2021 | MONGEAUD Jean-Michel | HADJ Amandine |
| 26/06/2021 | LAFABRIE Paul, Clément | TEYRE Maëlys, Alyssa, Marine |
| 09/07/2021 | BIARNÈS Adrien Daniel Sébastien | HAUG Karine |
| 10/07/2021 | FERRERO Jean-Michel | GIMENEZ Céline, Marie-Thérèse |
| 10/07/2021 | ATTAFI Camel, Ayad | COSTES Christelle, Françoise, Michèle |
| 17/07/2021 | PLISSOT Jérémy Jacques | MAILLARD Pauline, Fanny, Charlotte |
| 31/07/2021 | JUGLA Frédéric | NAVARRO Yudit, Isabel |
| 07/08/2021 | ARMAND Joffrey Thomas Eric | HABERT Adeline Annie Huguette |
| 14/08/2021 | BUDIS Yohan | BERTRAND Jennifer, Anaïs |
| 18/08/2021 | DELMAS Benjamin, Patrice, Emmanuel, Michel | NET Rachel |
| 21/08/2021 | ARDOUIN Tristan, Raymond, André | CANET Sigolène |
| 21/08/2021 | NISI Adelon | DURON Anne, Camille, Rosalie |
| 28/08/2021 | PEREIRA Jérémy, Nicolas | DA COSTA Sandra |
| 04/09/2021 | FAVENNEC Bruno | MOREAU Nicolas |
| 11/09/2021 | CHARRIERE Alexandre, Christophe | COCURON Laëtitia, Christiane |
| 02/10/2021 | DUBAIL Anthony, Yves | SANCHEZ Mélody, Julie, Marion |
| 09/10/2021 | VERGÉ Yohan, Jérémy, Jean | STIEN Marie-Flora |

Décès

| | | | | | |
|------------|--|------------|--|------------|--|
| 14/01/2021 | ARNAUD Colette, Madeleine - Épouse BESSIN | 04/06/2021 | OUSTRY Nathalie, Fabienne - Épouse TIFFON | 16/10/2021 | RENEAUD Simone - Épouse BOUDEAU |
| 19/01/2021 | BESSOU Nicole, Annette - Épouse DAUSAS | 10/06/2021 | BIGOT Francis, Maurice | 24/10/2021 | SIMIAN Michel, Alban, Jean, Marie |
| 21/01/2021 | PALLIER Marie, Thérèse - Épouse CHAUMET | 24/06/2021 | BERC Jean-Pierre, Henri | 29/10/2021 | PITRE Luette, Zuzanne - Épouse DOMICILE |
| 23/01/2021 | BATS Franck | 01/07/2021 | LE TROQUER Marie-Anne - Épouse SUAREZ | 01/11/2021 | DUTAIL Micheline, Francine - Épouse BERTRAND |
| 30/01/2021 | LEBRUN Henriette Marie Jeanne - Épouse GROLLET | 23/07/2021 | GONTHIER Eugène, Gérard | 01/11/2021 | TEXIER Thierry |
| 29/01/2021 | OLIVARES Nicolas, Adrien | 30/07/2021 | ROUSSEAU Lucilia | 23/11/2021 | DESPIERRE Henriette - Épouse CASTRILLEJO |
| 01/02/2021 | BOTTIN Jean | 13/08/2021 | TOULET Jean-Louis | 08/12/2021 | LESAGE Philippe, Claude |
| 14/02/2021 | BERROA Véronique | 20/08/2021 | MICHAUX Simone, Adrienne - Épouse BAIZE | 10/12/2021 | BERROA Jean |
| 26/04/2021 | PALLAS Jean-Paul | 29/09/2021 | QUEHEILLALT Laurent, Dominique | 13/12/2021 | AUBERT Martine |
| 01/05/2021 | BARAN Christophe, André, Michel | 09/10/2021 | PHILIPPEAU Pierre | 22/12/2021 | LAWROFF Lydie - Épouse MIRAMON |
| 03/05/2021 | GEFFRAY Jean-Claude, Louis, Henri | 14/10/2021 | LACOSTE Yvette, Marguerite, Gabrielle - Épouse SOMOS | | |
| 22/05/2021 | GARCIA-PERINQUEY Christian, Pierre | 15/10/2021 | COINDEAU Magali, Laurence - Épouse CHABANEIX | | |

Agenda 2022

Voici quelques dates prévisionnelles, en espérant partager ces moments en votre compagnie

MARS

19/03 au 27/03 Semaine de la culture

20/03 Salon du livre - Foyer Rural

25/03 Scène ouverte - "les talents ludonnais" - 20h30 Foyer Rural

26/03 Théâtre par la troupe les comédiens d'un soir.
Foyer Rural

MAI

21/05 Passage de la randonnée cycliste : la VTV

14/05 Fête du jeu avec l'association Jeu m'Fais la Malle

JUILLET

9/07 Marché des producteurs de pays



LA SÉCURITÉ

C'est l'affaire de tous.
Soyez vigilant
en zone urbaine.

Respectez les limitations
de 30 et 50 km/h



PRÉVENTION DES RISQUES
Vous trouverez dans cette feuille de vigne le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) pour prendre connaissance des risques encourus sur la commune et des consignes de sécurité à suivre en cas d'aléas.

Informations pratiques

Mairie de Ludon

1 rue de la Mairie BP 2

33290 Ludon-Médoc

Tél. : 05 57 88 44 09

Courriel : contact@ludonmedoc.fr

Site Internet : www.ludonmedoc.fr

 @villedeludonmedoc.ludonmedoc

Écoles

Maternelle

25 rue du Général de
Gaulle

Tél. : 05 57 88 43 41

Élémentaire

1 bis place Jean Jaurès

Tél. : 05 57 88 47 74

ALSH

Maternelle

25 rue du Gl de Gaulle

Primaire

1 bis place Jean Jaurès

Tél. : 05 57 88 43 41

Tél. : 06 45 75 22 21

courriel : alsh.ludon@medoc-estuaire.fr



Collecte des déchets

Le mercredi pour les ordures ménagères et les sacs jaunes (disponibles en mairie). En cas de jours fériés dans une semaine, la collecte est décalée d'autant.

Déchèterie d'Arsac

Lieu dit "La passe de Monteil"

Avenue de Lesclause

33460 ARSAC

Du lundi au samedi :

8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Dimanche : 8h30 - 12h

Une carte d'accès est obligatoire

(plus d'informations sur

www.cc-medoc-estuaire.fr)



Horaires Communauté de Communes :

Lundi : 10h-12h et 13h-17h

Mardi - Mercredi - Jeudi :

8h30-12h et 13h-17h

Vendredi : 8h30- 12h et 13h-16h

Numéros utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80



Communauté de Communes

Médoc-Estuaire

26, rue de l'Abbé Frémont

33460 ARSAC

Tél. : 05 57 88 08 08

Site Internet : www.cc-medoc-estuaire.fr

